



## ZONE DE DISTRIBUTION : CAMBLANES QUINSAC

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2022	L'eau distribuée est de bonne qualité.	<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
			C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
			D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 18 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 295 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : "PORT DU ROY" et "PORT NEUF". L'eau qui les alimente est d'origine souterraine.</p> <p>L'eau fait l'objet de traitements de déferrisation et de désinfection par chlore gazeux.</p> <p>L'exploitation de votre réseau est assurée par le syndicat : « S.I.E.A. PORTES DE L'ENTRE 2 MERS ».</p> <p>Votre réseau alimente 5179 personnes de façon permanente.</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>18</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>	
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>0,705 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,8 mg/L</b>	
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>A</b>	Très bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Nombre de mesures : <b>426</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 microgramme/L</b>	
	<b>FLUOR</b>	<b>A</b>	Bonne qualité
	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : <b>2</b> Valeur moyenne : <b>0,727 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,83 mg/L</b>	
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>			
<b>DURETÉ</b>	Eau peu calcaire		
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : <b>6</b> Valeur moyenne : <b>16,1 °f</b> Valeur maxi : <b>18,7 °f</b>		
<b>FER</b>	Très bonne qualité		
Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer une gêne pour certains usages. Le maximum réglementaire est 200 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : <b>18</b> Valeur moyenne : <b>4,69 microgramme/L</b> Valeur maxi : <b>21 microgramme/L</b>		

### Quelques conseils

<b>TEMPÉRATURE</b> 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).
<b>PLOMB</b> 	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
<b>ADOUCCISSEUR</b> 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
<b>RÉSEAU PRIVÉ</b> 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

### Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>
--	--

Édité le 28/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.